



=====

Centre d'Information, de Formation et d'Études sur le Budget

**DECLARATION DU CIFOEB SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
AU LENDEMAIN DE L'INVESTITURE DU PRESIDENT ELU POUR SON
DEUXIEME MANDAT**

Bonjour chers journalistes et merci de répondre présents à cette conférence de presse de ce jour.

Chers femmes et hommes de média,

Le processus électoral a connu son épilogue le 22 Novembre 2020, avec l'élection du président du Faso sortant (Rock Marc Christian KABORE) pour un nouveau quinquennat. Le CIFOEB, à l'instar d'autres acteurs adresse ses félicitations au candidat élu et se réjouit du climat apaisé qui a prévalu au lendemain des élections. Avec la validation définitive des résultats par Conseil constitutionnel, le futur gouvernement devra travailler pour l'amélioration des conditions de vie des burkinabé.

Le CIFOEB ne peut rester indifférent aux résultats de ces élections, car ces dernières offrent une opportunité inouïe de changer le mode de gouvernance.

Aujourd'hui plus que jamais, les citoyens aspirent à de lendemains meilleurs à travers une gouvernance vertueuse, une gouvernance qui rompt avec les pratiques malsaines dans la gestion des deniers publics. Le concours à leurs gestions efficaces et saines s'impose à toute entité épris de développement.

Le quinquennat qui s'achève a été surtout marqué par la soif des citoyens à plus d'équité, de justice et d'amélioration des conditions de vie. La mauvaise gouvernance, la corruption, les suspicions de fraude ont été relevées çà et là par voie de presse. Le sentiment d'insatisfaction, de négligence et de banalisation de ces fléaux dans la gouvernance qui s'achève a atteint un point d'orgue. Si l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, suivis des élections du 29

novembre 2015 ont suscité un espoir chez l'immense majorité des citoyens quant à une nouvelle forme de gouvernance, la gestion de ressources publiques qui s'en est suivie a vite fait d'estomper cette ferveur et rappeler tout le monde à la réalité.

En effet, la gouvernance politique, économique et financière actuelle ne produit pas les effets souhaités au sein de l'opinion publique nationale dans la mesure où elle cristallise tous les maux de la société.

La corruption demeure encore un frein pour le développement compte tenu de son ampleur et la qualité de la dépense publique.

Mesdames et messieurs les journalistes,

I- S'AGISSANT DE LA REDUCTION DU LE TRAIN DE VIE DE L'ÉTAT,

Force est de constater, que contrairement au discours officiel, le quinquennat qui s'achève est marqué par un certain nombre d'actions tendant plutôt à renchérir le train de vie de l'État. Parmi lesquelles on retient principalement :

- ✚ le non-respect du décret 2008-891/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2008 portant rémunération du Premier Ministre, des présidents d'institution et des membres du gouvernement ce qui renchérit le coût du Gouvernement,
- ✚ la hausse continue des dépenses d'acquisition de biens et services notamment les frais de loyer et les charges locatives, les frais d'électricité et eau, les frais de transport et de mission, les frais de relations publiques. Cet état de fait traduit un manque de volonté de la part du gouvernement quant à sa volonté de réduire le train de vie de l'État telle que voulue par bon nombre de citoyens.
- ✚ **la création de nouvelles institutions et fonctions budgétivores telle que la création du Haut Conseil pour le Dialogue Social (HCDS) par décret n°2017 0261/PRES/PM/MINEFID/MFPTPS du 5 mai 2017 dont les missions pourraient être attribuées à d'autres institutions déjà existantes telle que le HCRUN ou encore le Médiateur du Faso. Cette nouvelle institution dont le fonctionnement requiert des ressources publiques supplémentaires, apparaît comme une de trop. Sa création est donc à l'antipode du discours tenu sur la réduction du train de vie de l'État. Ainsi, il est donc difficile de s'empêcher de croire que le gouvernement a œuvré à récompenser tous ceux qui ont contribué à les porter au pouvoir en oubliant la composante essentielle qu'est le**

peuple. À cela s'ajoute la nomination d'un haut représentant du chef de l'État en Conseil des ministres en sa séance ordinaire du jeudi 9 mars 2017. **Pour le commun des mortels cette fonction suscitait incompréhension et taillée sur mesure.**

- ✚ Aussi, les nombreux convois observés çà et là pour l'inauguration d'infrastructures (morceau de routes) en plus de leurs coûts financiers, peuvent entraîner une usure beaucoup plus rapide du parc automobile de l'État, et donc de nouvelles dépenses d'acquisitions de matériel roulant.

Mesdames et messieurs,

II- DU POINT DE VU DE L'EFFICACITE ET DE L'EFFICIENCE DU BUDGET,

Une des dimensions importantes dans l'exécution budgétaire demeure la commande publique, en tant que levier majeur d'actionnement des interventions publiques à travers l'acquisition de biens et services. La commande publique est donc une composante majeure de la dépense publique et donc de l'exécution budgétaire. Cet impact sur les finances publiques et l'importance sur l'économie qui va avec, justifient que la commande publique s'appuie sur un ensemble de règles claires, favorisant la transparence et l'efficacité dans le processus de la passation et l'exécution des marchés publics.

Cependant, l'observation des faits laisse percevoir des éléments d'insuffisance quant à la qualité des biens et services générés par la commande publique du fait d'une carence des autorités contractantes dans leurs devoirs de contrôle, de direction et de suivi administratif des contrats d'une part et d'autre part, dans la faiblesse des coûts de la défaillance pour le prestataire.

- ✚ Les prestations issues de la commande publique notamment les infrastructures de mauvaise facture sont dans une proportion intolérable : tout porte à croire que dans nombre de cas la qualité des ouvrages est marchandée. Cette situation occasionne un manque à gagner financier énorme pour l'Etat. Pour les seules réalisations en maîtrise d'ouvrage déléguée, le coût du préjudice lié à la mauvaise exécution des infrastructures publiques se chiffre à la somme de **cinq milliards deux cent soixante millions deux cent quarante un mille huit cent quatre (5 263 241 804) FCFA** et est même en deçà de la réalité (rapport d'enquête parlementaire 2017). En plus du coût financier pour l'Etat, la

mauvaise exécution des marchés publics entrave l'accès des populations aux services publics notamment les services sociaux de base.

- ✚ La forte proportion (75%) des marchés passés sans mesures publicitaires. Les procédures de passation de marchés publics sans publicité, parce qu'elles font perdre l'initiative de la participation des entreprises, sont de nature à contrarier l'atteinte de l'objectif de « libre d'accès à la commande publique ».
- ✚ De même, un volume de plus en plus élevé des procédures non concurrentielles dans la sélection des prestataires est de nature à susciter des inquiétudes. Des analyses du CIFOEB sur les procédures de passation des marchés publics révèlent que trois (3) marchés sur quatre (4) sont passés sans publicité limitant ainsi la densité de la concurrence et partant, les gains espérés d'une concurrence pure et parfaite.
- ✚ Le retard dans l'exécution de certains marchés publics entraînant des ruptures de stock et des dysfonctionnements de services en sont la preuve. En considérant le volume global des marchés exécutés par les ministères et institutions entre 2017 et 2019, il est constaté un retard d'exécution dans 315 marchés en moyenne par an, soit un taux de 11,28%. **À titre illustratif, on peut citer le retard accumulé dans la réhabilitation du tronçon allant de l'hôpital Yalgado à l'échangeur de L'Est, long de 3,3km. Ce retard a donné lieu à deux (02) avenants ayant une incidence financière pour le bureau de contrôle afin de permettre à l'entreprise de finir les travaux. Ces situations présentent des coûts économiques et sociaux énorme pour le budget de l'État, et pour les citoyens.**

Chers journalistes,

III- EN MATIERE DE MOBILISATION DES RESSOURCES,

La gouvernance au cours des cinq (05) années passées n'offrait pas un cadre de débat public sur les questions fiscales qui implique l'ensemble des citoyens dans le processus d'élaboration de la loi fiscale. En effet, l'initiative de la création des impôts relève de l'exécutif.

- ✚ Les citoyens ne sont pas associés au processus d'élaboration des textes instituant les nouveaux impôts et ne sont donc pas prévenus à l'avance qu'ils paieront tel ou tel impôt. Dans le processus d'élaboration des textes fiscaux, seuls interviennent les techniciens du Ministère de l'Economie, des Finances et du développement (MINEFID) et l'Assemblée Nationale (AN). Les avis des acteurs d'un secteur d'activités devant faire l'objet d'imposition ultérieure ne prennent connaissance de l'impôt ou de la taxe qu'ils doivent payer qu'après le vote de la loi de finances.
- ✚ L'autre plaie dans la mobilisation des ressources publiques se trouve dans les dépenses fiscales. S'il peut être recommandable d'accorder des incitations fiscales pour permettre le développement de certaines activités économiques génératrices de richesses et d'emplois, la proportion et la durée de la période des exonérations causent indéniablement du tort aux ressources publiques. Le rapport coût-bénéfice n'est donc pas toujours à l'avantage du citoyen.

Mesdames et messieurs les journalistes,

IV- S'AGISSANT DE LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DE LA CHOSE PUBLIQUE,

Les différentes notes obtenues par le Burkina Faso selon des standards internationaux montrent des motifs d'insatisfaction. En effet, les dernières évaluations sur la gestion des ressources publiques des organismes internationaux indiquent clairement que la transparence budgétaire et l'accès du public aux informations budgétaires n'est toujours pas assurée, et la participation du public au processus budgétaire est limitée.

- ✚ **L'évaluation PEFA** de 2017 montre que dans l'ensemble, la performance du système de Gestion des Finances Publiques (GFP) du Burkina Faso est encore insuffisante pour assurer la réalisation des trois objectifs budgétaires visés que sont la discipline budgétaire, l'allocation stratégique des ressources et la fourniture efficace et efficiente de services publics. Au total, dix-sept (17) indicateurs sur vingt-huit (28) se sont détériorés. Seul un (01) indicateur s'est amélioré entre 2013 et 2017. Sept (07) indicateurs sont restés stables.
- ✚ Également, **International Budget Partnership (IBP)** dans ses évaluations montrent qu'en 2019, le Burkina Faso a enregistré un score de 31/100 ; 0/100 et 43/100

respectivement dans les domaines de la transparence, la participation du public et le contrôle budgétaire. Spécifiquement en termes de participation du public au processus budgétaire, le pays a obtenu en 2017 et 2019 la note de 00/100. Ce qui implique que les possibilités d'implication des citoyens aux processus budgétaires sont nulles dans notre pays.

✚ **Aussi, en se référant à l'Indice de perception de la corruption (IPC)**, le Burkina Faso a obtenu en 2019 un score de 40 sur 100 en recul de 7 places au classement par rapport à 2018.

✚ Par ailleurs, **selon l'institut Mo Ibrahim, qui mesure le niveau de la gouvernance en Afrique** en 2019, le Burkina Faso a obtenu un score global de 54/100 contre 57,1/100 en 2018, se classant à la 17ième place sur 54 pays Africains. Ainsi, en une année, le Burkina Faso a enregistré un recul net de 3,1 points de pourcentage du niveau de sa gouvernance.

✚ Dans le même registre, **l'évaluation du CIFOEB du niveau de la transparence** à travers son outil d'évaluation indique que sur l'exercice budgétaire 2019 le niveau de la transparence s'établit à 45,52/100 contre 48,20/100 en 2018, soit un recul de 2,68/100.

✚ Ce faible niveau de transparence et de participation des citoyens à la gestion des ressources publiques conduit à un gaspillage des deniers publics et favorise les détournements ainsi que la corruption. (Le dossier « charbon fin » est la conséquence d'un faible niveau de transparence dans la gestion publique). Tout cela conduit à des services publics de mauvaise qualité. Par exemple, des routes, des barrages, des écoles mal construits et mal réceptionnés occasionnent des pertes sèches et énormes pour le budget de l'Etat et ses démembrements.

Mesdames et messieurs les journalistes,

V- DU POINT DE VUE DE LA GOUVERNANCE SECURITAIRE,

La situation sécuritaire actuelle du pays évoque la nécessité d'envisager une autre forme de gouvernance dans le secteur de la sécurité et de la défense autrefois hors des débats publics au nom du « secret-défense ».

✚ La transparence sur les dépenses sécuritaires est restée pendant longtemps un thème « tabou ». Au regard de la situation sécuritaire actuelle, ce secteur doit faire l'objet de

débat public même s'il est vrai que les questions de défense et de sécurité sont des domaines réservés, il n'en demeure pas que les exigences de bonne gouvernance s'imposent à tout service public et ses animateurs.

Mesdames et messieurs,

Sans être exhaustif, l'ensemble de ces insuffisances évoquées nécessite de changer de fusil d'épaule quant à la façon de gérer les ressources publiques.

Élu avec 57,74 % des voix, loin d'être un plébiscite, ce résultat peut être considéré comme une occasion d'arborer une nouvelle forme de gouvernance basée sur le sens du service public et la probité.

Dans cette perspective, il sied pour le CIFOEB, une organisation œuvrant dans la bonne gouvernance économique et financière de jouer son rôle de veille citoyenne. À l'orée de ce nouveau quinquennat, le centre saisit l'opportunité pour affirmer ses attentes sur la gestion des finances publiques et formuler des recommandations afin de jouer sa partition pour l'avènement d'une gestion vertueuse des ressources publiques de notre pays.

Mesdames et messieurs les journalistes,

À travers cette déclaration, le CIFOEB entend interpeller le chef de l'État et le futur gouvernement à plus d'efficacité, de rationalité et d'efficience dans les choix publics.

C'est donc une invite **au président élu et investi à :**

- 1- Œuvrer à la promotion de la bonne gouvernance économique et financière par l'exemplarité et la volonté au plus haut niveau de l'État ;
- 2- S'engager à lutter efficacement contre la corruption et l'impunité en donnant une suite judiciaire aux dossiers transmis par les corps de contrôle ;
- 3- Veiller au respect de ses engagements en matière de bonne gouvernance économique et financière pris dans son programme de société ;
- 4- Veiller au respect du décret 2008-891/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2008 portant rémunération du Premier Ministre, des présidents d'institution et des membres du gouvernement ce qui renchérit le coût du Gouvernement dans la composition du futur gouvernement ;

- 5- Veiller à l'amélioration des textes régissant la commande publique conformément à ses engagements de campagne et mettre des dispositions incitatives (politique d'insertion professionnelle, politique efficace de promotion des PME/PMI, prise en compte des enjeux environnementaux etc.) à l'effet d'en faire un vrai instrument de politique économique et sociale ;
- 6- Impulser et accompagner la mise en place d'un dispositif de sanctions (positives et négatives) des acteurs de la commande publique, basé sur la définition de délais normatifs d'encadrement des types ou natures de marchés à passer ;
- 7- Accompagner l'opérationnalisation de dématérialisation des procédures de passation des marchés publics déjà entamé depuis 2016 pour renforcer la transparence et l'efficacité du système ;
- 8- Assurer un leadership de transformation pour l'opérationnalisation effective du cadre fiscal pour améliorer la mobilisation des ressources propres afin de financer les projets et programmes de développement du pays avec des ressources stables ;
- 9- Accompagner toutes les initiatives et réflexions sur les formes de participation du public au processus décision publique ;
- 10- Mettre en place des mécanismes de contrôle démocratique et citoyen à tous les niveaux de la gestion publique et surtout au niveau du secteur de la sécurité et défense.

Chers journalistes,

Je ne saurais terminer cette déclaration sans vous avoir remercié, vous, hommes et femmes de média. Merci pour votre accompagnement constant.

Je vous remercie !

Ouagadougou le 31 décembre 2020